

Participation citoyenne et gouvernance

RÉVISION DE NOTREWWINNIPEG – LANÇONS LA CONVERSATION

Les services municipaux liés à ce projet pourraient inclure :

La prise de décisions

La mobilisation du public

Le centre de contact — 311

L'application des arrêtés municipaux

Les relations avec la communauté et d'autres organismes

Les relations entre municipalités et entre gouvernements

L'administration organisationnelle

Aperçu

C'est en réunissant différentes perspectives que l'on bâtira une démocratie, une communauté et une Ville de Winnipeg fortes. Dans cette optique, la Ville cherche à identifier, à adopter et à faire avancer les pratiques exemplaires en matière de mobilisation du public en promouvant l'ouverture, la transparence et une représentation large de la collectivité dans les prises de décisions gouvernementales.

La Ville de Winnipeg rencontre des défis et des possibilités uniques en ce qui concerne les niveaux de services et les exigences en matière d'infrastructure, ainsi que l'accès aux revenus destinés à payer ces services. Elle est en cela différente des autres gouvernements municipaux canadiens.

Beaucoup de politiques de *NotreWinnipeg* engagent la Ville à travailler avec des groupes communautaires et d'autres niveaux de gouvernements pour faire avancer les priorités des citoyens. Pour ce faire, la Ville doit entretenir des relations positives et de confiance avec les citoyens et les autres niveaux de gouvernement.

La Ville ayant comme objectif ultime l'offre d'une qualité de vie élevée à ses résidents, il est essentiel qu'elle trouve l'équilibre entre responsabilité fiscale et réactivité aux besoins prioritaires de la collectivité dont elle est au service. La Ville doit aussi encourager les façons créatives et innovatrices de trouver cet équilibre.

En gardant ce sujet en tête, imaginez une version idéale de la ville de Winnipeg dans 25 ans.

À quoi ressemble-t-elle?

Sommes-nous proches de cette vision?

Pour faire de votre vision une réalité, quelles sont les choses les plus importantes que la ville ou la communauté doit :

*Commencer à faire?
Arrêter de faire?
Continuer de faire?
Faire différemment?*

Savez-vous quelque chose qui nous permettrait de mieux comprendre le sujet?

Contexte et initiatives de la Ville

- Les impôts fonciers ont représenté 33 % des revenus municipaux totaux de 2016, contre 40 % en 1998. Après correction pour l'inflation, le montant d'impôts fonciers est passé de 536 à 549 \$ par personne, ce qui représente une augmentation totale de juste un peu plus de 13 \$ par personne sur 18 ans. La Ville a augmenté ses impôts fonciers de 9 % depuis 1998, alors que l'augmentation moyenne pour les villes de l'Ouest comparables est de 96 %.
- Par rapport à plusieurs grandes villes du Canada, Winnipeg a le moins de dépenses d'exploitation par habitant : 1 357 \$ en 2015 contre une moyenne de 1 681 \$, soit une différence de 24 %.
- La Ville de Winnipeg explore de nouvelles sources de revenus pour compenser les frais de structure et le déficit en infrastructures. Elle continuera de négocier du financement réservé à long terme et corrigé pour l'inflation auprès des autres niveaux de gouvernement.
- Selon les personnes qui ont participé au Sondage de satisfaction citoyenne de 2017 (en anglais seulement) :
 - 92 % des Winnipegois sondés croient que la qualité de vie à Winnipeg est très bonne ou bonne;
 - 88 % des personnes ayant répondu au sondage étaient globalement satisfaites des services de la Ville;
 - 70 % des personnes sondées croient que les impôts fonciers municipaux ont un bon ou un très bon rapport qualité-prix.
- En ce qui concerne les frais des services payés par les impôts, le service de police, le service d'incendie, le transport public et l'entretien des rues représentent maintenant environ 60 % de la facture d'impôts fonciers municipaux d'un foyer moyen.

Nouvelles tendances

- Les citoyens de Winnipeg ont identifié la sécurité publique comme étant une priorité élevée, et les dépenses annuelles liées à cette question ont donc augmenté.
- Comme la population de la ville grandit maintenant à des taux record, les exigences de croissance mettent une pression de plus en plus grande sur les budgets de fonctionnement et d'investissement.
- La Ville organise des consultations budgétaires annuelles avec le public au sujet de ses niveaux de dépenses et de ses priorités, et publie un rapport détaillé sur le processus et les contributions.
- Le Bureau de la participation publique, créé en 2015, appuie toutes les activités et tous les projets de consultation de la Ville. Son but est de faire en sorte que la diffusion des renseignements sur les projets de la Ville auprès des citoyens soit faite avec cohérence et transparence.